

Collectif Départemental

Cette saison le Comité 37 continue la politique de suivi des joueurs du département instaurée la saison passée. Nous avons donc mis en places les Collectifs Poussins et Interco regroupant les meilleurs espoirs poussins et une sélection des meilleurs de chaque catégorie qui iront représenter le comité sur le championnat de France intercomités.

Comment allons-nous fonctionner ?

⇒ Les Poussins entrant dans ce collectif bénéficieront d'un entraînement hebdomadaire le mercredi de 17h à 18h30. Ce créneau sera encadré par deux entraîneurs : Nicolas et Marine. Ce seront des entraînements collectifs suivi par les deux entraîneurs.

⇒ Certains joueurs du collectif « interco » seront invités sur un second créneau hebdomadaire, le mercredi de 18h30 à 20h. Lors de ces entraînements les jeunes invités, bénéficieront d'entraînements individualisés, une partie sera en autonomie tandis que 4 joueurs seront avec les entraîneurs.

⇒ Les joueurs des Collectif bénéficieront également de stages lors des vacances scolaires. Ces stages seront encadrés par l'un des 2 entraîneurs accompagnés d'un ou deux membres de l'Equipe Technique Départementale. Ces stages se dérouleront sur 2 à 3 jours. Nous essaierons autant que possible de faire ces stages sur différents lieux du département.

De quoi bénéficieront les jeunes du collectif ?

En plus des entraînements et des stages, nous suivrons les joueurs sur certaines compétitions ciblées :

⇒ *Le Collectif Poussin :*

- Accompagnement sur les Tournois Interrégionaux Jeunes (TIJ) : Pour les joueurs identifiés.
 - Bourgogne : les 4 et 5 octobre 2014
 - Limousin : les 6 et 7 décembre 2014
 - Auvergne : les 28 février et 1^{er} mars 2015

- Accompagnement sur 3 Tournois Régionaux Jeunes (TRJ) :
 - Eure et Loire (28) : les 11 et 12 octobre 2014
 - Indre (36) : les 1 et 2 Novembre 2014
 - Cher (18) : les 6 et 7 juin 2014
 - Pour les 2 autres TRJ pas d'accompagnement organisé mais il est fortement recommandé d'y participer.
- Pas d'accompagnement organisé sur le circuit Super Séries mais il est fortement recommandé d'y participer. En revanche nous emmènerons et coacherons les jeunes qui se qualifieront pour les Master le 27 juin 2015.
- Il est impératif pour les joueurs de participer au Championnat Départemental (14 et 15 Mars 2015) et au Championnat de Ligue (18 et 19 Avril 2015).
- Un cahier de suivi sera mis en place.

⇒ *Le collectif « interco » :*

- Accompagnement sur les Tournois Interrégionaux Jeunes (TIJ) :
 - Bourgogne : les 4 et 5 octobre 2014
 - Limousin : les 6 et 7 décembre 2014
 - Auvergne : les 28 février et 1^{er} mars 2015
- Pas d'accompagnement organisé sur les Tournois Régionaux Jeunes (TRJ) et pour le circuit Super Séries mais nous emmènerons et coacherons les jeunes qui se qualifieront pour les Master le 21 juin 2014.
- Il est impératif pour les joueurs de participer au Championnat Départemental (14 et 15 Mars 2015) et au Championnat de Ligue (18 et 19 Avril 2015).

Charte du Collectif Départemental

En entrant dans le Collectif Départemental, le joueur ou la joueuse s'engage à :

- ⇒ Suivre les entraînements hebdomadaires.
- ⇒ Respecter les règles du badminton, les structures et institutions du Badminton.
- ⇒ Faire preuve de fair-play lors des entraînements, des compétitions, des stages et lors des déplacements.
- ⇒ Respecter les consignes données par les entraîneurs ainsi que leurs décisions.
- ⇒ Vouloir toujours progresser tout en se faisant plaisir et dans la convivialité.
- ⇒ Respecter une bonne hygiène de vie sportive et personnelle.
- ⇒ Respecter les locaux et le matériel mis à sa disposition (au gymnase, en déplacements) ainsi que le personnel et les bénévoles qui en ont la charge.
- ⇒ Participer à l'installation et au rangement du matériel de la salle.
- ⇒ Être en possession de son matériel personnel (tenue, raquette, chaussures, bouteille d'eau...).
- ⇒ Avoir toujours son carnet sur soi, tenu à jour.
- ⇒ Dialoguer avec l'entraîneur dès que le besoin s'en fait sentir

L'ensemble de ces comportements doit véhiculer une image positive du Collectif Départemental d'Indre et Loire.

En entrant dans le Collectif Départemental, les parents ou responsables légaux s'engagent à :

- ⇒ Prévenir l'entraîneur si le joueur ou la joueuse est blessé(e) ou malade, ou pour toute autre raison à justifier.
- ⇒ Prévenir l'entraîneur en cas d'indisponibilité d'ores et déjà connue pour une compétition ou un stage (examens, raison familiale, voyage scolaire...)
- ⇒ Respecter le choix des entraîneurs sur leur sélection aux différentes compétitions, stages.
- ⇒ Prévenir l'établissement scolaire pour signaler à l'avance les cas d'absences pour compétitions.